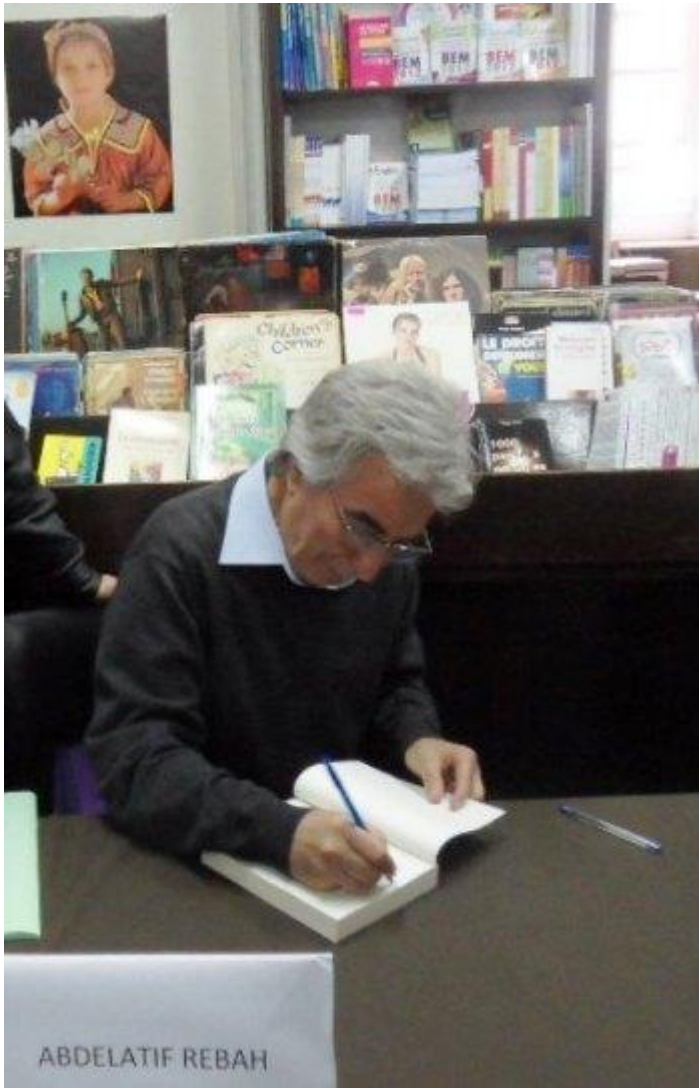


ABDELATIF REBAH :

CONTRIBUTION A LA REFLEXION SUR DES PROBLEMES CRUCIAUX DE L'ECONOMIE ALGERIENNE



« Les collègues, amis et camarades du regretté Professeur Abderrahmane Fardeheb de l'Université d'Oran ont eu l'idée stimulante et combien prometteuse d'honorer sa mémoire en organisant cette rencontre dans ce lieu qui invite à la réflexion et à l'échange scientifiques. J'ai voulu m'associer à cet hommage par cette contribution à la réflexion sur des problèmes cruciaux de l'économie algérienne, aujourd'hui, au sujet desquels Abderrahmane Fardeheb aurait apporté de précieux éclairages et fourni de rigoureuses analyses ».

Par Abdelatif Rebah,
le 23 septembre 2012

L'économie algérienne, 50 ans après l'indépendance : retour à la case départ ? Il y a cinquante ans, l'Algérie accédait à l'indépendance, confrontée à une situation totalement inédite. Pour se développer, notre pays, sans traditions ni passé industriels, ni équipement moderne ne peut embrayer sur nul acquis antérieur : ni administratif, ni industriel, ni managérial, ni technologique. Ni les marchés, ni les technologies, ni les entrepreneurs, ni les managers n'existent.

La structure sociale est si faiblement différenciée qu'on a parlé de peuple-classe. Cet état découle de ce que l'économiste Gérard Destanne de Bernis a appelé « *l'emprise de structure* » exercée, durablement, par le système colonial sur l'Algérie l'empêchant de « *développer (ses) propres potentialités et de construire (son) autonomie, c'est-à-dire de se doter de (son) propre principe de régulation* »¹. La question du développement national ne peut, dès lors, s'inscrire que dans celle de la rupture avec ce régime économique et avec le rôle et la place qu'il a assignés à l'Algérie dans la division internationale du travail: à la fois réservoir de main d'œuvre et de matières premières bon marché et débouché pour les marchandises et les capitaux de la Métropole. Il s'ensuit des enseignements qui vont peser d'un poids décisif sur le choix fondamental de la voie de développement.

¹ Cf. Gérard Destanne de Bernis, Relations économiques internationales, 1987.

La bourgeoisie, en tant que classe est absente. Elle ne peut pas être l'agent historique du développement national et un capitalisme sans sujet national, autrement dit dont le fer de lance ne serait constitué que d'entreprises étrangères, en particulier de l'ex métropole, ne peut pas, au sortir d'une domination coloniale implacable de 132 ans, être envisagé. Le développement ne peut pas se faire sur la base de l'entreprise privée. Le capitalisme marchand ne peut réaliser les transformations structurelles d'ampleur extraordinaire sans précédent que pose le décollage de l'Algérie indépendante. Sauf à reproduire, sous le drapeau national, le statut colonial, hypothèse, il va sans dire, radicalement exclue, le jeune Etat indépendant devait, pour paraphraser le Professeur François Perroux, « *inventer beaucoup et mettre en œuvre une formule à sa mesure* ».

Cette « *formule à sa mesure* », évidemment singulière, va faire prévaloir des formes non capitalistes de rupture. La stratégie de rupture découle autant de cette exigence objective qu'elle procède de la volonté subjective née des idéaux égalitaristes, d'équité et de progrès social qui ont animé la longue guerre de libération du peuple algérien. Les principes de la réforme agraire, de la nationalisation des moyens de production et du rôle-clé de l'Etat dans la conduite planifiée du développement étaient retenus dans les textes fondamentaux de la révolution algérienne². Au niveau de la future élite, la réflexion concernant l'orientation que doit suivre le pays est radicale. A l'issue d'une Conférence nationale de l'UGEMA³, tenue à Cologne en Allemagne, un mois après le cessez-le-feu, un rapport de politique générale est adopté qui prône des options sans ambiguïté : « *pour son développement, y est-il affirmé, l'Algérie ne peut adopter qu'un système économique socialiste, car le système capitaliste qui est basé sur le profit pour une minorité et dont la conséquence est l'exploitation de l'homme par l'homme, ne peut répondre aux aspirations légitimes du peuple algérien au développement et à la justice sociale* »⁴. En fait, l'option de développement visé répond autant à la volonté d'émancipation radicale des élites politiques urbaines, nourries aux valeurs universelles des révolutions sociales libératrices d'Europe et d'Asie notamment, qu'aux exigences d'équité et de justice du message coranique auxquelles sont particulièrement sensibles les masses rurales déshéritées, fer de lance de l'ALN. Les vents internationaux sont favorables : existence d'un puissant camp socialiste et d'un mouvement tricontinental de non alignement agissant, vague planétaire de décolonisation.

L'expérience de développement national autonome : une stratégie de rupture avortée.

Deux décennies durant, les Algériens vont connaître une ère de progrès, avec le développement de l'emploi et de la salarisation, l'instruction généralisée, l'accès, certes inégal, au confort domestique, le logement, les bienfaits de l'électricité et du gaz, l'eau courante. Dans un court temps historique, celui qui sépare le 1^{er} Plan triennal, 1967-1969 du plan quinquennal 1980-1984, une offre industrielle - et plus généralement une infrastructure économique, sociale et culturelle-, nationale et non assujettie aux contraintes de rentabilité du capital était créée sur une base volontariste et qui, à ce titre, ne saurait être appréciée à l'aune des critères de rentabilité financière et, pour être plus clair, des impératifs de profit. La société algérienne prend pour la première fois de son histoire contact avec un spectre très diversifié de techniques modernes de production et de gestion. De jeunes Algériens s'initient aux formes modernes d'organisation et de gestion d'ensembles industriels. La population féminine occupée passe de 94 000 personnes en 1966 à 365 000 en 1989. Des classes moyennes urbaines et rurales se sont formées à un rythme rapide et ont vu leur base s'élargir grâce à l'industrialisation, à l'éducation, notamment. C'est une époque d'accélération de l'histoire, d'extraordinaire mobilité sociale qui fait basculer des millions d'ex colonisés dans l'univers des attributs matériels de la vie moderne, jusqu'alors chasse gardée de la minorité européenne. L'Etat œuvre au progrès matériel et social de

² Proclamation du 1er novembre 1954, Plateforme de la Soummam de 1956, Programme de Tripoli de Juin 1962.

³ Union générale des étudiants musulmans algériens.

⁴ Cf. Guy Pervillé, Les étudiants algériens de l'université française, 1888-1962, éditions Casbah.

la population. Le travail, le logement, la santé, l'éducation sont des droits codifiés dans les textes fondamentaux du pays (Constitution, Charte nationale).

Le jour de l'enterrement de Boumediene, c'est un peuple qui a commencé à goûter aux fruits du progrès qui manifeste en masse son adhésion à cette ligne. Cet Etat national est le sien. La portée historique de cette brève expérience de développement national autonome est considérable. Au delà de l'hommage au dirigeant prématurément disparu, c'est un plébiscite pour sa politique de développement dont les objectifs stratégiques demeurent cependant inachevés et vont être bientôt remis en cause pas à pas. La tentative de développement économique et social autonome est avortée. Inaugurées, à pas feutrés, dès le début de la décennie 1980, sous l'ère de Chadli Benjedid, trois décennies de restructurations libérales vont en démanteler les outils essentiels et en annuler les avancées les plus remarquables en engendrant un phénomène de désindustrialisation, de régression sociale, de panne structurelle du développement et de fragilisation de l'Etat national. A la dynamique d'extension de la base productive, notamment industrielle, s'est substituée celle de sa régression, résultat notoire de la « *transition à l'économie de marché* ». La croissance soutenue de l'emploi de l'ère des plans nationaux de développement a fait place à celle du chômage visible ou masqué qui a accompagné l'époque des programmes d'ajustement/restructuration post 1988. La structure de l'emploi à prédominance productive de l'industrialisation s'est effacée au profit de celle où dominant, depuis deux décennies au moins, le commerce et l'informel. Pour les jeunes diplômés(e)s, l'offre d'emplois gratifiants et valorisants de l'époque des plans de développement a été supplantée par celle des petits boulots précaires et/ou par les débouchés de l'exode. Trente années de libéralisme qui ont provoqué un puissant mouvement de décompositions/recompositions, déclassements-reclassements sociaux, contribuant à fragmenter la société et à casser les anciens clivages. Ce qui structure la réalité sociale, aujourd'hui, c'est la dynamique des inégalités croissantes qui séparent le haut et le bas des revenus, des inégalités de patrimoine, biens fonciers ou immobiliers, produits financiers, ressources en devises, des inégalités en termes de mobilité internationale et de statut citoyen y afférent. L'économie algérienne n'est plus qu'une économie de négoce, irriguée par les dollars du pétrole, dominée par l'informalité, prolifique en importations de biens de consommation et en emplois précaires et sous-qualifiés, creuset des inégalités sociales. Sans ancrage productif, de la mousse sans noyau. Les taux élevés d'augmentation du PIB obtenus à la faveur d'un redressement du prix du pétrole depuis 2003 n'ont engendré aucune dynamique réelle de l'économie algérienne. C'est la (re)chute dans le sous-développement. Mais pour les libéraux, l'échec est du à l'application insuffisante de leurs recettes.

Cinquante ans après l'indépendance, l'Algérie est confrontée à un renversement radical de perspective, porté par un courant d'idées et des groupes sociaux qui ambitionnent de la projeter dans le libéralisme économique et politique, système qu'ils tentent de légitimer comme le prolongement naturel de son combat pour l'indépendance et qui doit, à leurs dires, refermer la « *parenthèse aberrante* » de 50 années « *d'échec recommencé* », qui en a dévié la trajectoire. Qu'il s'agisse du développement industriel, agricole ou social, la sentence de l'échec est inscrite dans l'attendu même qui les qualifie : « *l'audace indépendantiste* » prolongée impudemment sur le terrain de l'économie, et son corolaire la coupable non-conformité au modèle de référence et au statut traditionnel assigné aux pays de notre rang. En forçant le raisonnement, on est amené à comprendre que les choix du développement national indépendant ont dévié le pays d'une trajectoire vertueuse déjà inscrite en pointillés dans son statut d'économie coloniale. Une anomalie donc. Le retour au modèle de référence devient alors une « *urgence historique* ». Redoutable perspective qui ne peut pas ne pas interpeller ceux qui ont toujours placé la question de l'émancipation nationale et sociale et des voies de sa réalisation au centre de leur réflexion et de leur engagement. Sous cet angle de préoccupation, l'indispensable effort d'analyse nous commande non seulement de cerner comment l'entreprise de démantèlement libéral a opéré pour produire ce considérable retournement mais également comment et pourquoi elle a pu le faire ce qui revient à mettre en évidence les facteurs explicatifs liés aux causes de la mise en échec de l'expérience de développement national autonome.

Des limites de l'expérience de développement autonome et de sa mise en échec.

Le cadre politique et idéologique.

Dès sa naissance, dans une atmosphère de liesse populaire et d'effervescence révolutionnaire indescriptible, le nouvel Etat est confronté à des défis politiques et économiques de nature inédite. L'Algérie accède à l'indépendance avec une immense question en suspens : l'Etat-nation, est-ce une réalité identitaire à restaurer selon le modèle originel, la parenthèse coloniale refermée, (une Oumma déviée de sa trajectoire par « *le colonialisme missionnaire* ») ou bien une réalité en chantier, un inachevé à développer dans une construction dialectique, impliquant la société dans ses composantes contradictoires, un processus démocratique autorisant le dialogue, la confrontation des idées, des intérêts, les alliances appropriées, les accélérations mais aussi les pauses et même les reculs tactiques ? Autre questionnement fondamental : quel est le système social et le régime politique le plus à même de permettre à l'Algérie de sortir le plus rapidement possible du sous-développement et de rattraper son immense retard historique ?

Toutefois, ce qui apparaît au grand jour ce sont les conflits qui éclatent au sein des organes dirigeants de la révolution. En dépit du caractère de luttes personnelles et de rivalités pour le pouvoir que ces affrontements revêtent et qui en constituent une dimension indéniable, ils traduisent, quant au fond, des divergences concernant les questions fondamentales de l'heure. Les différends sont tranchés par le recours à la force. Des leaders de la première heure de la guerre de libération nationale sont contraints au silence, jetés en prison ou poussés à l'exil. Certains d'entre eux, seront plus tard, assassinés. Le modèle qui va graduellement s'imposer par voie autoritaire, à coups d'ordonnances, semble alors correspondre aux exigences suprêmes du décollage économique et du state-building. Cet Etat de conception militaro bureaucratique, par nature hégémonique, a besoin d'un ordre national où ne s'inscrivent ni rapports sociaux ni conflits politiques et économiques. La tension entre les différents impératifs de l'édification de l'Etat -nation est soit niée et occultée soit réprimée. Dans le couple Etat-nation, le 2ème terme est absent, le 1er est réduit à la fonction de centre technico-administratif qui joue le rôle de moteur de la modernisation avec comme contrepoids la restauration identitaire arabo islamique.

Sacralisée au nom de la généralisation de l'usage de « la langue du saint Coran », l'arabisation de l'enseignement primaire puis de l'enseignement secondaire est conçue comme une entreprise d'homogénéisation-unicisation qui nie la pluralité linguistique et culturelle de la société algérienne. La question de l'archaïsme des structures sociales et familiales et des rapports entre les sexes, tout comme celle de la démographie doivent trouver leur solution dans « la dynamique du développement » et non dans de « stériles confrontations inspirées d'expériences étrangères. » L'industrialisation relève davantage de la construction technique administrée, pilotée d'en haut, par voie administrative que du processus de transformation sociale à long terme, qui affecte tous les secteurs de la société, impliquant l'ensemble des acteurs concernés à la base, intégrant les acquis de l'expérience accumulée et tissant les alliances appropriées⁵. Le développement et la justice sociale, aspirations légitimes séculaires du peuple algérien, sont opposés au multipartisme source de perte de temps, d'inefficacité et facteur de division stérile. Le pluralisme est banni, les libertés démocratiques et syndicales ne sont pas reconnues. L'Etat-nation du nationalisme algérien considère la politique comme d'abord et avant tout « *lieu de transformation du social* ». Et c'est « *la priorité de l'heure* » et non les formes politiques de représentation des intérêts sociaux dans une société, dont la structure sociale est si faiblement stratifiée. Les problématiques de choix et d'alternatives tout

⁵ L'industrialisation, rappelle Ali El Kenz, est à la fois un problème technique, économique, social, financier. C'est aussi un problème politique et idéologique et une culture. In *espaces mythiques, interview à Afric éco* n°11 avril 1988.

Cf. également, Jean Raphael Chaponnière et Pierre Judet, *Dynamiques industrielles asiatiques. Quels enseignements pour l'Afrique*, in revue *Gérer et comprendre* juin 1993, n°31, pp.51-59.

comme celle de pluralité des pouvoirs apparaissent tout simplement étrangères à ce contexte. L'impératif de construction étatique et de sa cohésion prime sur le reste.

Au total, un système politique monopartite qui ne tolère ni contre pouvoirs ni expression autonome, où les consensus sont construits, en règle générale, d'autorité, qui sous-estime les contradictions spécifiques au mode de construction nationale autonome emprunté (poids grandissant du marché capitaliste international, émergence de couches moyennes instruites et éduquées, dynamique retardataire des rapports sociaux idéologiques : rapports de sexe, famille, école, langue, religion), et dont le cadre institutionnel tarde à faire place à l'expression des nouvelles configuration d'intérêts sociaux nées du développement intense de la base économique et du progrès matériel. Ce raccourci politico-institutionnel pensé comme le moyen de rattraper le retard historique a fait l'économie de la réflexion collective et du débat démocratique autour de la question des différentes variantes susceptibles d'être mises en œuvre pour la politique de développement et des conditions de succès de celle-ci.

L'érosion des gains sociaux de la rupture non capitaliste

Ce phénomène marque les limites du cadre politique et idéologique régnant, en même temps que celles, objectives, inhérentes à un processus de développement opéré ex-nihilo. L'entreprise algérienne n'est pas constitutive de la société industrielle comme en Europe. Elle doit combler le vide et fonctionner au lieu et place d'un grand nombre d'organismes et d'institutions, tandis que le processus d'industrialisation dépend entièrement de l'extérieur en ce qui concerne le travail technique et se déploie sous l'emprise du marché capitaliste international, ce qui souligne son degré élevé d'exposition aux aléas de la conjoncture financière. L'industrialisation conçue sur le mode vertical, hiérarchique, bornée par la vision sectorielle, n'implique pas tous les acteurs concernés à la base et ignore pratiquement la nécessité de tisser les alliances appropriées indispensables à sa mise en œuvre efficace (relations avec les autres secteurs d'activité, institutions et organismes à l'échelle locale et nationale). Domine, en outre, une conception instrumentale de l'entreprise, antinomique avec le principe de l'existence de centres de décision autonomes. La dynamique de l'emploi consacre la prépondérance des emplois administratifs ou non qualifiés. La structure de rémunération sous classe les catégories ouvrières et décourage le développement du travail manuel et des qualifications professionnelles, entraînant notamment les phénomènes d'instabilité des collectifs et de turn-over. D'autre part le cadre économique est fragilisé par un ensemble productif agricole lesté d'handicaps structurels persistants : productivité déclinante des sols et déficit hydrique. La ration de base est très largement assurée par l'importation. Au terme de trois plans de développement (1967-1969, 1970-1974, 1974-1978) l'appareil économique montre des signes d'essoufflement que signalent : l'insuffisance des performances de l'appareil de production industrielle, le faible niveau de productivité du travail et du capital, la déstructuration financière des entreprises du secteur public, l'emballement de l'accumulation dans le secteur industriel, tout particulièrement celui des hydrocarbures, au détriment des secteurs de la consommation, les distorsions entre les secteurs industriel, agricole, du BTP, des services, etc. L'indice des importations agro-alimentaires est passé de 100 en 1971 à 660 en 1979. Les effets pervers du système d'organisation et de gestion des entreprises sont aggravés par l'effondrement du prix du baril de pétrole brut, en 1986. Les recettes d'exportation des hydrocarbures chutent à 7,26 milliards de dollars contre 12,72 milliards de dollars en 1985, soit une baisse de près de 43% en une année. Le fardeau de la dette extérieure s'aggrave et engloutit en 1986 deux tiers des recettes d'exportation environ. L'extension du rôle économique des groupes sociaux enrichis, les positions de monopole sur les centres de décision se sont mues en sources de « *rentes régaliennes* », impulsant par le haut un mécanisme à la fois incitatif et sélectif d'accumulation de fortunes dispensées de contrôle et de réglementation.

Ce qu'on ne désigne plus désormais que par l'appellation de « *système* » va ainsi abriter un vaste mécanisme, irrigué par les revenus pétroliers, de transfert de valeur du secteur étatique vers le secteur privé, des activités productives vers celles du commerce et de la spéculation, des salariés vers les spéculateurs, du

travail productif vers la contrebande et l'informel et sur un tout autre axe, de l'économie algérienne vers le capital financier international via l'évasion des capitaux et les remboursements croissants du service de la dette. Les processus d'accumulation souterraine opèrent à travers le mécanisme des transferts de valeur consentis sans contrepartie économique, productive ou autre : cession à des prix symboliques des biens rationnés, terrains à bâtir, terres agricoles, logements, locaux commerciaux, véhicules, matériaux de construction, dérogations au régime de change et des importations, carrières professionnelles et bourses d'études à l'étranger. Les revendeurs de biens de l'Etat (immobiliers, camions, tracteurs, bus,...) subventionnés prospèrent, jusqu'aux restaurateurs qui achètent la viande par carcasse aux magasins publics.

Les capitaux individuels opéraient déjà⁶. Le secteur privé, mettant à profit sa position en aval du secteur public, dégage des profits d'autant appréciables qu'ils sont alors le résultat des prix administrés, de la dévalorisation du capital public et souvent du respect insuffisant des lois sur les salaires, les conditions de travail et la qualité des biens⁷. En 1982, le secteur privé industriel emploie quelque 120 000 salariés soit 25% de l'emploi industriel total du pays. Le capital privé dispose d'un pouvoir économique grandissant, il vise « en toute logique » un nouveau partage du champ d'accumulation avec le secteur public. Les capitaux en quête de placements avantageux s'accumulent, prenant les chemins de l'exportation plutôt que ceux de l'investissement.⁸

A l'autre pôle, rancœurs et frustrations des laissés pour compte s'alimentent, grosses d'explosions sociales. La « *machine* » productive est paralysée mais de colossales fortunes rentières s'édifient à l'ombre de l'Etat. « *Porteurs de cabas* » et « *seigneurs du conteneur* » sont les chevilles ouvrières de ce commerce prospère qui s'est donné un repère dans le vocabulaire courant, *trabendo*⁹. L'alliance objective des « *porteurs de cabas* » et des « *seigneurs du conteneur* » est solidement scellée. Elle nourrit en puissance l'attente d'un autre État.

Les libéralisations algériennes ou la technologie de l'insémination artificielle du capitalisme.

Un préalable indispensable : la déconstruction.

Après la mort de Houari Boumediene, en décembre 1978, le camp libéral entre en campagne pour engager l'idée qu'il fallait changer de cap. La « Synthèse du bilan économique et social de la décennie 67-78 » adoptée en 1980 est emblématique de cette action de propagande¹⁰. Le « *jeu* » de la contrainte extérieure, actionné de manière conjuguée par les leviers Reaganiens du taux de change du dollar, du prime-rate américain et du Price-maker pétrolier saoudien va opportunément peser dans le sens des manœuvres du tournant libéral. L'industrialisation, encore dans sa phase embryonnaire, est soumise au crible d'une critique sans nuance. La Révolution agraire est remise en cause puis, abandonnée. Le changement doit, toutefois, passer par une phase de conversion idéologique. Le programme anti-pénurie (PAP) va participer de cette stratégie : il s'agit de « *convaincre des avantages de la libéralisation sans en dévoiler les coûts* ». La réflexion de la plupart des économistes est, elle, accaparée par le travail visant à documenter failles, incohérences, limites, etc, du « *régime dirigiste* ». Il s'agit de produire les

⁶ Selon l'évaluation de l'économiste Ahmed Henni. Cf. *Algérie Actualité* n° 1227 du 20 au 26 avril 1989.

⁷ Idem

⁸ 12 milliards de francs français sont transférés en France, Cf. *Algérie-Actualité* n°1227 du 20 au 26 avril 1989

⁹ Importation informelle. Mot dérivé de contrebande.

¹⁰ Cf. Préface de R ; Borrelly à *Economie algérienne, le développement national contrarié*, A. Rebah, éditions INAS 2012

pièces à convictions sanctionnant la fin du « *modèle de l'économie administrée* ». L'alternative de l'ordre marchand capitaliste n'est pas mûre, cependant. Il reste une vaste entreprise à engager : combler une béance historique, l'absence d'une classe d'entrepreneurs et donc d'acteurs du capitalisme. Certes, l'économie parallèle, le secteur privé constituent le champ d'action et d'expérimentation pour former ces acteurs. Mais, comment, cependant, instaurer et généraliser les rapports sociaux et les institutions qui permettent à l'argent de devenir capital et au critère de discipline du marché de fonctionner, en bref fonder une économie basée sur la propriété privée et gouvernée par la loi du profit, quand prédomine un secteur étatique puissant construit autour du monopole des richesses pétrolières et qui fonctionne selon une logique antinomique, c'est-à-dire affranchie de l'impératif du profit.

Le renversement de perspective va, donc, se dérouler progressivement, par glissements successifs. A l'origine, il s'agissait d'une problématique gestionnaire, portée par les managers des entreprises publiques qui revendiquent le statut d'acteurs autonomes de l'économie en négociant de nouvelles règles du jeu avec l'Etat propriétaire et actionnaire unique. L'autonomie de gestion est une condition déterminante de la performance des entreprises¹¹. Elle n'est cependant pas suffisante, font vite observer des experts de la Banque mondiale, spécialistes de l'entreprise publique. Le passage à l'économie de marché implique, rappelle-t-on, « l'existence d'acteurs, personnes et institutions, capables d'agir sur le marché, c'est-à-dire bénéficiant d'un certain nombre de droits (fructus, abusus fructus) associés à la détention d'actifs. En d'autres termes, il ne peut se concrétiser que par le renoncement à la propriété publique des entreprises et des banques. Ces orientations s'inspirent des 10 commandements du « consensus de Washington » : discipline budgétaire, restriction des dépenses publiques (suppression des subventions), réforme fiscale, adoption d'un taux de change unique et compétitif, libéralisation des échanges, élimination des barrières à l'IDE, privatisation des entreprises publiques, dérégulation des marchés, respect des droits de propriété. Il ne s'agit donc plus de réformer le mode de gestion centralisé de l'économie mais de changer radicalement de régime économique.

La problématique économique algérienne a cessé d'avoir pour centre de gravité la construction des bases productives et du cadre institutionnel du développement national indépendant. La question du mode de régulation marchand, cheval de bataille des réformateurs, qui s'était assujettie celle, jusque là prépondérante, du développement, ne va pas tarder, elle-même, à s'éclipser complètement. Le développement devient « le fruit promis d'une croissance spontanée transmise par le marché mondial et une spécialisation fondée sur les avantages comparatifs »¹². La question de l'attractivité du cadre institutionnel en constitue la variable-clé. En creux, la question d'un autre Etat. La mutation est considérable, la permutation d'hégémonie, frappante. Derrière la sémantique de bon sens des Réformes, un agenda politique précis a imposé son champ d'observation et d'analyse, son objet, sa problématique et les catégories pour la traiter et bien sûr le vocabulaire approprié pour la vulgariser. On assiste à une « véritable inversion rétrospective du modèle », comme caractérise ce phénomène de remise en cause, le politologue français arabisant Alain Roussillon¹³. Et l'on ne peut que souligner la pertinence de son constat, dans ce contexte. En effet, « *tous les indicateurs qui, dans les années 60 et 70, semblaient témoigner de la volonté (de l'Algérie) de construire les bases matérielles de (son) indépendance tendent à être rétrospectivement réinterprétés dans la perspective d'une mécanique inverse : -blocage et stérilisation des capacités productives-dépendance accrue vis-à-vis des économies occidentales. Plus précisément, fait-il encore observer, ce qui tendait à être interprété, jusqu'à la fin des années 80, en termes de coûts-que certains pouvaient considérer comme particulièrement élevés ou excessifs-de la modernisation, va dorénavant être saisi, à travers la catégorie analytique de rente, comme dysfonctionnement structurel des systèmes eux-mêmes, expression de leur perversité, en quelque sorte*

¹¹ *Les déterminants de la performance des entreprises publiques industrielles* (Mahmood A. Ayub et Sven O. Hegstad, Public industrial enterprises-Determinants of performance », The world bank, Industry and finance series, Vol. 17, 1986).

¹² Cf. sur le Web : *Politiques de développement à l'heure du capitalisme cognitif* mis en ligne en octobre 2002 par Carlo Vercellone.

¹³ Alain Roussillon *Les dossiers du CEDEJ : l'Egypte et l'Algérie au péril de la libéralisation*. Le Caire-Egypte. CNRS, 1996.p.58.

native»¹⁴. Et, aboutissement logique de cette «*inversion*», le verdict de l'échec du développementalisme. Il emporte dans son opprobre l'industrialisation «*conçue comme une greffe du modèle d'organisation économique et technique occidental sur des structures sociales inaptées à les recevoir, onéreuse, hautement capitaliste, peu créatrice d'emplois et foncièrement incapable de générer des synergies positives*». Une industrialisation, encore à l'étape embryonnaire est jugée à l'aune des résultats d'un processus de transformation structurelle qui, dans le passé en Europe, avait nécessité des siècles. N'échappent pas à ce réquisitoire, l'Etat importé, ses politiques de modernisation, sources de tensions, ses pêchés d'acculturation et d'occidentalisation. Les implications de cet agenda imposé sont multiples. Il y a d'abord celle qui va consacrer la rupture avec les conceptions des relations internationales en termes de relations de dépendance-dominance et le passage à des conceptions qui mettent en avant les interdépendances et les opportunités que présente la globalisation.

«*L'Algérie, écrit l'ex-haut fonctionnaire de la Banque mondiale, Mourad Benachenhou, s'engage à renoncer à l'idée que les relations entre le Nord et le Sud sont des relations de domination et d'exploitation devant être changées par des négociations globales et à accepter l'analyse des pays capitalistes suivant laquelle ces relations sont la conséquence, du libre jeu des mécanismes de marché...et que le développement n'est que le résultat d'une exploitation adéquate des avantages comparatifs* »¹⁵. La concession est de taille, elle entraîne d'autres, de plus grande envergure. Celle, notamment, qui décrète l'obsolescence du modèle politique et économique de l'Etat-nation, mondialisation oblige¹⁶. Ce qui a pour conséquence d'évacuer du champ d'analyse toute politique pensée en termes de développement national puisque inscrit dans le cadre de l'Etat-nation. Celle mise en œuvre durant les deux premières décennies de l'Algérie indépendante est, alors, disqualifiée sans appel pour cause d'inefficacité «*native*». Sur le mode de la malédiction des ressources. La thématique de la «*rente* » devient l'alibi idéologique par excellence du projet libéral. Elle lui permet de se décliner sous différentes formules «*neutres* ». Il s'agit de passer d'une économie rentière à une économie productive, ou d'un développement par la rente organisé par l'Etat à un développement par le surplus organisé par les acteurs autonomes de l'accumulation, passage d'une économie dépendante des hydrocarbures à une économie diversifiée, etc.

L'entreprise de déconstruction du projet de développement autonome s'est armée d'un maître-mot, Réforme, qui devient l'enseigne technique, socialement et politiquement incolore, d'un processus de destruction des outils stratégiques du développement national autonome, de la dimension à long terme du développement, des ressorts de l'ambition nationale. La phase de la prescription normative de l'ordre économique libéral. Mais la médiocrité des résultats des dispositifs successifs de libéralisation économique expérimentés trois décennies durant est patente et la «*rébellion des évidences empiriques*» contredit la visée du schéma doctrinal. L'économie algérienne à la fin des années 90 expose les trois caractéristiques que François Perroux attribue à l'économie sous développée¹⁷. C'est une économie désarticulée. Il y a eu blanchissement de la matrice du fait de la rupture de très nombreuses liaisons amont-aval – quasiment toutes si l'on choisit un niveau élevé d'agrégation des activités productives industrielles et agricoles. Le développement fulgurant du secteur informel est un autre signe de cette désarticulation du système productif algérien. C'est une économie dominée. La domination n'est plus celle de l'époque coloniale ; la domination se joue directement dans les rapports avec le capital international. Il en résulte une dépendance aggravée de l'économie algérienne à l'égard de l'extérieur, en matière d'approvisionnements et de technologie. C'est une économie

¹⁴ Idem Fatiha Talahite, *Le concept de rente...*, article cité

¹⁵ [15] Cf. Benachenhou, M. *Réformes économiques, dette et démocratie*. Maison d'édition Ech Chrifa p.111.

¹⁶ «*Si on continue à raisonner dans le cadre des limites d'une économie proprement nationale, tout effort pour trouver une issue à l'état actuel des choses serait vain*, estime, par exemple, Fodil Hassam, en conclusion d'un livre dédié à «*vingt ans de réformes libérales, 1986-2004, Les chemins d'une croissance retrouvée* » op. cité, p.199.

Cf. aussi l'article par M.C. Belmihoub intitulé *Les réformes économiques au Maghreb : la gouvernance à l'épreuve de l'autoritarisme*, in la revue des sciences commerciales, INC n° 8, 2008, pp. 107-141.

¹⁷ Cf. Préface de R ; Borrelly à *Economie algérienne, le développement national contrarié*, A. Rebah, éditions INAS 2012

qui ne couvre pas les « *coûts de l'homme* », c'est-à-dire qui n'assure pas à chacun, « *l'espérance de vie, la santé et l'accès à la connaissance compatibles avec les conditions concrètes du lieu et du moment* » selon la formule de Perroux.

L'échec du triptyque : libre –échange-privatisation-IDE est cinglant. Outre la libéralisation totale du commerce extérieur qui est la conditionnalité - reine des programmes d'ajustement structurel du FMI¹⁸, privatiser pour attirer les IDE forme le complément systématique des politiques d'ajustement du FMI et de la Banque Mondiale¹⁹. De même, les adhésions à la ZLE, la ZALE et l'OMC sont autant de « signes de notre volonté de s'intégrer au processus de mondialisation appréciés des investisseurs potentiels »²⁰. Les gouvernants algériens en ont fait les axes d'orientation stratégique de l'économie et la preuve convaincante de leur engagement effectif dans la voie des réformes libérales. Les résultats sont particulièrement décevants de l'aveu même des promoteurs de cette orientation. Le libre échange a été une opération à pure perte pour l'économie algérienne, le capital étranger n'a d'yeux que pour l'or noir. Quant au capital algérien, investisseur, preneur de risques, vecteur d'innovation, il est inexistant. C'est une voie sans issue mais les élites libérales se gardent bien de prononcer le verdict et en concluent à l'inefficacité de la libéralisation économique sans réforme des institutions politiques et des structures de pouvoir. La problématique libérale algérienne, pour des raisons de réalisme tactique compte tenu de la faiblesse historique de sa base sociale en Algérie, camoufle son impasse derrière une profession de foi universaliste et s'arcboute sur la mise en évidence de l'écart qui sépare la réalité politique et socio économique du pays de ce modèle abstrait d'ordre sociopolitique conforme aux « *concepts et aux notions les mieux établis en sciences économiques et en économie politique* »²¹, idéaltype posé comme la norme à atteindre. Les réformes de marché doivent être menées conformément à des normes internationales insistent les experts des institutions internationales. Ainsi forgée en référence aux représentations normatives, juridiques et morales des démocraties libérales occidentales, la grille de lecture de la réalité ne peut, par la suite, que produire le constat d'un pays en constant décalage, pointant les écarts négatifs comme autant de preuves cumulées de l'échec. L'image à la fois du gâchis et l'urgence impérieuse du « changement ». Toute la perspective historique de l'Algérie se résume alors à réunir les conditions de sortie de cette « impasse » et celles du passage à ce « *modèle universel* », panacée de tous les maux présumés ou réels de l'Etat national algérien. C'est alors au nom de l'universalité, que la réalité algérienne est sommée de se conformer au modèle de référence.

C'est l'ère de la pensée normative, prescriptive.

L'ordre marchand capitaliste doit être activement construit par l'Etat, plus exactement, par un interventionnisme étatique approprié. C'est à cette fin, d'ailleurs, que l'ouverture de l'économie a été menée au pas de charge²² et que l'ensemble du droit algérien a été refondu pour être mis aux normes des pays à économie capitaliste. Code du travail, loi sur la monnaie et le crédit, loi sur la concurrence et les prix, code de commerce, dispositif législatif de la privatisation, droit des sociétés, droit bancaire, droit des investissements, droit boursier, droit douanier, droit fiscal, droit du consommateur, droit immobilier ; l'œuvre normative accomplie depuis 1993 est effectivement « *impressionnante. Dès 1989, l'Algérie avait décidé d'abandonner toute référence au socialisme. L'effort de redéfinition des règles du jeu en faveur de « l'économie de marché* », c'est à dire le capitalisme, est indéniablement intense, effort sous-tendu par l'idée que la réforme libérale devrait déteindre à terme sur l'organisation de la société politique. Pourtant, la

¹⁸ Le FMI n'accepte pas de gendarme qui contrôle ce qui entre et ce qui sort, déclare, à propos du commerce extérieur, son patron de l'époque, Michel Camdessus, à Abdesslam Belaid, alors Chef du gouvernement. Cf. *La Tribune* du 2 août 1995.

¹⁹ « *Sur les 700 privatisations menées à bien entre 1980 et 1987, souligne Patrice Dufour de la Banque Mondiale, 450 ont eu lieu dans les pays en développement* » soit environ les deux tiers. Cf. La foire mondiale des privatisations Conjonctures n°005 semaine du 13 au 19 février 1994.

²⁰ Idem

²¹ . Ali Mebroukine, spécialiste du droit des affaires à *El Watan* du 10/5/12

²² L'Algérie s'est retrouvée en 2007 parmi les pays qui protègent le moins leur industrie : 0% de droits de douane en moyenne alors qu'ils sont autour de 15% dans les pays voisins et de 22% en Egypte. Cf. Abdellatif Benachennou à *El Watan* du 21/1/09.

réalité, réfractaire, persiste à se dérober à ces projections normatives. Comment reconfigurer les déterminations structurelles qui infirment et invalident le schéma libéral ? En faisant exister les «réalités» qu'ils évoquent, les mots possèdent un formidable pouvoir de mettre en forme, c'est-à-dire de faire voir, de créer. C'est par le lexique que va se réaliser cette opération de la faire accéder au statut de «réel»²³. La mondialisation du langage et des cerveaux qui balaye nos modestes contrées à partir des grands centres du Nord homogénéise le lexique dans lequel nous devons joyeusement puiser le vocabulaire pour dire ce que nous sommes et ce que nous voulons être, et en extraire la grille de lecture de notre propre réalité. Communauté internationale, climat des affaires, gouvernance, économie de marché, réformes structurelles, Etat providence, souverainisme, société civile, droits de l'homme, devoir d'ingérence, gagnant-gagnant, paix sociale, employabilité, etc., sans oublier la sempiternelle tarte à la crème de l'économie rentière, ces mots de l'errance indigène dans la mondialisation «incontournable» ont déclassé indépendance nationale, souveraineté nationale, développement national, système productif national, justice sociale qui balisent la terre ferme de notre individualité historique nationale, mais qui sont, à présent, dénigrés pour cause, dit-on, de péremption.

Le pouvoir terminologique, qui affirme et met en exergue la sphère de nos intérêts nationaux, s'estompe devant la puissance du verbe globalisé qui nous prescrit la mise aux normes de la mondialisation libérale. Le dilemme libéral : mutation ou basculement du système politique et institutionnel existant ?

Malgré cette marche forcée à la normalisation de l'économie algérienne et les efforts intensifs systématiques relayés par des médias en vue, pour instaurer un climat idéologique hégémonique favorable aux « affaires », la transition libérale s'étire interminablement et le modèle de référence apparaît comme l'inatteignable ligne d'horizon qui s'éloigne au fur et à mesure qu'on s'en approche. Il n'y a pas de force capable de « forcer le passage » et d'imposer le changement politique et institutionnel adéquat à cette visée, qui permet d'abrèger la transition. Opérer une mutation telle du rôle de l'Etat et de sa nature sociale n'est pas seulement affaire de décrets, de techniques ou de procédures. Les couches de néo-riches qui veulent émerger sur la scène politique en tant que force dirigeante ont les yeux politiques plus gros que le ventre économique. Pour ainsi dire, en paraphrasant une formule joliment expressive, «les libéralisations leur ont donné des ailes mais ne leur ont pas permis encore de voler trop haut». Ils ont eu l'argent, il leur faut maintenant le pouvoir. Cette prétention de la pré bourgeoisie affairiste à s'ériger en classe dirigeante est lestée des limites étroites de son horizon de profitabilité et, quant au fond, des handicaps historiques qui l'ont confinée à la périphérie de la sphère des activités porteuses de dynamisme économique, technologique, social, en bref, la sphère d'activités qui lui aurait conféré la légitimité de classe- agent historique du développement national. Sa mise en selle pour s'emparer des rênes du pouvoir politique ne peut être le produit de son propre moteur interne. Elle va s'appuyer, pour ce faire, sur les pressions directes et indirectes du capital multinational pour impliquer le pouvoir dans un consensus préfabriqué par le haut qui doit servir de faire-valoir légitimant le basculement du système politique et institutionnel. Sur quoi doit porter le compromis ? Sur une plus grande soumission des règles institutionnelles aux appétits du capital privé²⁴ et sur le renoncement au projet de développement national, c'est-à-dire autonome. En d'autres termes, donner le pouvoir économique et donc

²³ Levent Unsaldi, « Les mots du développement en Turquie », Revue du MAUSS permanente, 3 août 2011 [en ligne].

<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article828>

²⁴ Le cahier des charges destiné à l'Etat, dans ce cadre, est consistant. On attend dans ces milieux, outre le traditionnel coup de pouce fiscal, des politiques sociales accommodantes en soutien au «processus de transition ».

Abaisser le coût du travail, adapter (ou rabaisser ?) les qualifications et les formations aux besoins des entreprises. Ne pas pérenniser les gens dans l'emploi. Transférer une partie des charges sociales ou patronales sur l'Etat. Rendre plus flexibles les relations de travail, les embauches et les licenciements et les contrats non salariaux.

Concernant la politique de privatisation : mettre les terrains en concession pour des durées déterminées et à des conditions fixées par des cahiers des charges. Céder les privatisables au plus tôt s'il le faut au dinar symbolique, privilégier les repreneurs nationaux pour toutes les entreprises ne nécessitant pas des fonds et un savoir-faire technologique, apport initial ne dépassant pas 5%, échelonnement des paiements sur 15 à 20 ans, possibilité de changer d'activité au cas où l'activité initiale n'est plus rentable, mise en concession du foncier.

de décision à ceux qui n'écourent que le critère du profit. Mais dans le contexte d'un espace périphérique sur déterminé économiquement, les déterminants du profit ne sont internes qu'en apparence, ils obéissent, fondamentalement aux leviers de commande du centre. Les décisions de politique économique nationale ne vont plus correspondre aux nécessités et choix intérieurs mais dépendre d'abord de considérations internationales. Dans cette économie ouverte et alignée sur la commande centrale, il s'ensuit qu'il est impossible de ne pas faire ce que les autres font. Les décideurs sont structurellement limités par la nature et les règles du système dont ils font partie. La discipline du capital ayant désormais étendu sa sphère de validité à l'espace national, quelles marges de manœuvre, leur restera-t-il, sous la contrainte de l'efficacité globale et de la rentabilité financière ? Quelle influence peut exercer, en l'occurrence, l'« acteur » Algérie sur le taux de change du dollar ou sur le prime rate de la FED (la banque centrale des USA) qui commandent le mouvement des capitaux et leur orientation à l'échelle mondiale, déterminant dans une grande mesure la hiérarchie des zones d'accumulation rentable et de profits maximum²⁵ ? L'Etat peut-il orienter les capitaux conformément à la volonté politique « nationale » ? Le mode de production dans un pays donné peut-il être gouverné par des lois de fonctionnement antinomiques avec celles qui commandent le fonctionnement du mode de production dans lequel il s'est inséré à l'échelle internationale ? On voit que la perspective d'un capitalisme « national » est potentiellement conflictuelle, pour ne pas dire impossible. Une chimère, à vrai dire. En réalité, ce qui est attendu de l'Etat, dans cette phase, c'est de reconfigurer son rôle pour imposer les conditions économiques, politiques et sociales de l'alignement sur la commande centrale, soit la reconversion de l'espace économique national pour permettre la pénétration illimitée des firmes nord américaines et européennes dans le marché national.

Un statut de sous-périphérie qui consacrerait la fin de l'autonomie de décision nationale et viderait de son contenu économique et social l'indépendance nationale.

Est-ce que finalement tout le long et dur combat plus que séculaire pour l'indépendance nationale ne fut qu'une impasse parce que nous ne pouvons être rien d'autre qu'un appendice de l'empire néocolonial ?

Abdelatif Rebah, le 23 septembre 2012

Sources : <http://www.algerieinfos-saoudi.com/article-abdelatif-rebah-contribution-a-la-reflexion-sur-des-problemes-cruciaux-de-l-economie-algerienne-110824777.html>

²⁵ Le modèle « social-démocrate » qui prétendait construire une variante européenne du capitalisme a fini par basculer du côté anglo-saxon, « ce sont les normes et les règles des plus forts qui ont pris le dessus », constatent des économistes français d'inspiration socio-libérale. Cf. Le capitalisme est-il menacé, L'Express, octobre 2005.